

## Conditions Générales de Vente

### Formation professionnelle

**En vigueur au 01/01/2022**

#### Désignation

L'entreprise **Jeanne CAPODANO Conseil & Formation** désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au **239 route du Figheret, 06670 LA ROQUETTE SUR VAR**.

L'entreprise met en place et dispense des formations intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national.

#### Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'entreprise **Jeanne CAPODANO Conseil & Formation** pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'entreprise implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

#### Devis et certificat de réalisation

Pour chaque formation, l'entreprise **Jeanne CAPODANO Conseil & Formation** s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'entreprise **Jeanne CAPODANO Conseil & Formation** un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Une Convention de Formation est ensuite conclue pour chaque prestation, mentionnant l'objet, la durée, le nombre de participants, le tarif, les objectifs et l'intervenant. En annexe de la Convention sont attachés le programme et la liste nominative des participants.

Un certificat de réalisation nominatif est fourni au client en fin de formation pour chaque participant et une attestation de présence est également fournie sur demande. .

#### Tarif et modalités de règlement de la prestation

Les tarifs des formations sont indiqués en euros toutes taxes comprises et sont exonérées de TVA en vertu de l'article 261-4-4<sup>a</sup> du Code Général des Impôts. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant, dans un délai de 30 jours.

Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

#### Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement avant l'action de formation.

Dans le cas où l'entreprise **Jeanne CAPODANO Conseil & Formation** ne reçoit pas confirmation de la prise en charge de l'OPCO au 1<sup>er</sup> jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation seront facturés au client.

#### Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [jeanne.capodano@sfr.fr](mailto:jeanne.capodano@sfr.fr) ou par téléphone au Tel 06 07 18 41 21.

# Jeanne Capodano Conseil & Formation

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, le client est tenu de payer l'intégralité du coût total initial de la formation.

La demande de report d'une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date prévue de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'entreprise **Jeanne CAPODANO Conseil & Formation** ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par téléphone ou mail.

## Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont donc fournis qu'à titre indicatif.

## Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'entreprise **Jeanne CAPODANO Conseil & Formation**.

Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'entreprise **Jeanne CAPODANO Conseil & Formation** sont utilisées pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

## Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'entreprise **Jeanne CAPODANO Conseil & Formation** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.

Les services de médiation seront fournis par : Association C2MC, 14 rue Saint-Jean, 75017 PARIS, Tel 01 89 47 00 14 - Site internet <https://cm2c.net/>

À défaut de résolution amiable suite à la médiation, l'affaire sera portée devant les Tribunaux de Nice (06).

**V1 du 01012022**